NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/1860
21 octobre 1950
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE EN DATE DU 21 OCTOBRE 1950, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, POUR LUI TRANSMETTRE, CONFORMEMENT A LA RESOLUTION ADOPTEE LE 7 JUILLET 1950 PAR LE CONSEIL DE SECURITE (S/1588), LE SIXIEME RAPPORT DU COMMANDEMENT DES NATIONS UNIES EN COREE

Le 21 octobre 1950

Le représentant des Etats-Unis d'Amérique auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de se référer au paragraphe 6 de la résolution adoptée le 7 juillet 1950, par laquelle le Conseil de sécurité priait les Etats-Unis de lui fournir des rapports d'importance et de fréquence appropriées concernant le déroulement de l'action entreprise sous l'autorité du Commandement des Nations Unies.

Conformément à cette résolution, il a l'honneur de lui communiquer ci-joint, pour qu'il le transmette aux membres du Conseil de sécurité, le "Sixième rapport sur les opérations effectuées en Corée par le Commandement des Nations Unies entre le 15 et le 30 septembre 1950."

MISSION DES ETATS-UNIS AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le 20 octobre 1950

SIXIEME RAPPORT SUR LES OPERATIONS EFFECTUEES EN COREE

PAR LE COMMANDEMENT DES NATIONS UNIES (15 AU 30 SEPTEMBRE 1950)

J'ai l'honneur de présenter mon sixième rapport sur les opérations effectuées en Corée par le Commandement des Nations Unies, pendant la période qui va du 15 au 30 septembre. Les communiqués Nos 90 à 117 de la Huitième armée, les communiqués Nos 1 à 9 du Dixième Corps, les communiqués coréens Nos 438 à 509, les communiqués Nos 6 à 10 du Commandement des Nations Unies donnent le compte rendu détaillé de ces opérations.

Introduction

Les événements des deux dernières semaines ont été décisifs. L'offensive vigoureuse des forces terrestres, maritimes et aériennes montre que les plans stratégiques établis pour assurer la victoire à nos armes, ont été conçus judicieusement et bien exécutés.

La capture du centre du réseau de distribution de l'ennemi dans la région de Séoul a complètement bouleversé le système d'approvisionnement de ses forces en Corée du Sud et amené rapidement leur désintégration. Pris entre nos forces du Nord et du Sud, qui étaient les unes et les autres entièrement autonomes grâce à notre suprématie absolue dans les airs et sur la mer, l'ennemi est totalement anéanti par nos attaques combinées et par la désorganisation de ses services d'intendance.

La jonction rapide de nos deux forces symbolise cet effondrement de façon dramatique.

Au cours de nos opérations ultérieures, nous exploiterons au maximum les avantages de l'offensive et de la réunion de nos forces afin de provoquer la destruction complète de l'ennemi et de le faire capituler le plus tôt possible.

Opérations terrestres

Le mouvement tournant

Le 15 septembre, à l'aube, le Dixième corps des Etats-Unis a effectué une attaque amphibie dans la région d'Inchon. La première phase de ce vaste mouvement tournant s'est terminée par la capture de Wolmi-do, petite île qui domine le port d'Inchon. Le 3ème bataillon de la Cinquième Division de fusiliers marins des Etats-Unis a surpris les Coréens du Nord par son attaque parfaitement coordonnée qui a abouti à la prise de l'île après deux heures de combat.

La deuxième phase de cette opération avait pour objectif la péninsule d'Inchon. La Première division de fusiliers marins des Etats-Unis et quatre bataillons de fusiliers marins de la République de Corée ont réussi à s'emparer de cette péninsule grâce à des attaques-éclair qui ont empêché la 18ème Division nord-coréenne et les unités de la garnison de se ressaisir et de se regrouper en vue d'une action coordonnée. L'aérodrome de Kimpo, le plus grand de la Corée, a été dégagé le 17 septembre, et, dès le 18 septembre, l'aviation des Nations Unies a commencé à l'utiliser. Des éléments de la Septième division des Etats-Unis, renforcés par des forces de l'armée de la République coréenne, furent

ensuite amenés dans Inchon, ils prirent rapidement position sur le flanc sud où ils ont effectué une rapide avance de 10 milles vers le sud et se sont emparés de Suwon. La troisième phase de cette opération consistait à libérer Séoul et à empêcher les Nord-Coréens d'utiliser les routes et les lignes de chemin de fer de ce noeud de communications. Le 19 septembre, la 1ère Division de fusiliers marins des Etats-Unis et deux bataillons de fusiliers marins de la République de Corée ont traversé la rivière Han et ont attaqué Séoul par le nord. Le reste de la 1ère Division de fusiliers marins des Etats-Unis et la 7ème Division des Etats-Unis ont contourné Séoul par le sud et par l'ouest. Le 17ème régiment de la République de Corée a attaqué au centre. Pendant ce temps, le commandement nord-coréen avait pu amener des renforts de la 9ème Division nord-coréenne qui se trouvait sur le front tenu par la Huitième armée, ainsi que des éléments provenant de diverses garnisons et de centres d'entraînement. Les Nord-Coréens ont défendu Séoul d'une manière coordonnée et avec acharnement. Le Commandant du Xème corps a dû diriger les combats, désastreux pour les civils et pour leurs biens. La libération de la ville a été organisée de manière à provoquer le moins de dégâts possible aux installations civiles. Sauf les opérations de nettoyage qui ont continué dans la région, la troisième phase s'est achevée le 28 septembre. Le Président de la Corée a transféré le gouvernement de la République de Corée à Séoul le 29 septembre.

Les difficultés que nos forces ont eu à surmonter au cours de ce vaste mouvement tournant n'étaient pas dues seulement à l'opposition de l'ennemi, mais aussi aux obstacles naturels que constituaient les plages peu propices avec leurs bancs de boue s'élevant sur des kilomètres, un étroit chenal et l'énorme différence de niveau entre les marées atteignant plus de 9 mètres. Les forces des Nations Unies doivent leur succès à la parfaite maîtrise de la technique de la guerre amphibie, à la coordination et la coopération synchronisée des unités et des services engagés. L'opposition des Coréens du Nord a été peu importante, mais on pouvait s'attendre à ce qu'ils réagissent autrement. Ils disposaient en effet des moyens nécessaires. Ils procédaient à la construction de fortifications côtières, à l'installation de positions de tanks et de canons de tous calibres, à la construction de défenses le long de la plage et à la pose de mines. Si l'opération avait été ajournée d'un mois, l'ennemi aurait été prêt et l'attaque, à supposer qu'elle eût été possible, aurait été beaucoup plus coûteuse pour les forces des Nations Unies.

L'offensive principale

Aussitôt que le 10ème Corps eut débarqué à Inchon le 15 septembre, la Huitième armée déclencha son offensive principale le 16 septembre. Après avoir reçu des rapports sur le succès du débarquement à Inchon, les forces des armées coréennes, britanniques et américaines ont attaqué le long du front qu'elles tenaient alors et ont rencontré une forte résistance ennemie. C'est là que se livrèrent quelques-uns des combats les plus acharnés de toute la guerre. Les forces des Nord-Coréens tenaient de solides positions formant arc de cercle autour des forces des Nations Unies dans le secteur de la Huitième armée et elles continuaient à attaquer. Au cours de ces attaques, les forces des Nations Unies avaient infligé de lourdes pertes à l'ennemi. Ces positions ennemies devant les forces des Nations Unies étaient solides, mais peu soutenues en profondeur. Les quelques premiers jours de l'offensive principale furent marqués par de nombreuses attaques et contre-attaques frontales.

Le 18 septembre, les Coréens du Nord commencèrent lentement à céder du terrain sur tout le front de la Huitième armée. Le 20 septembre, les forces des Nations Unies firent des brèches dans les positions des Nord-Coréens. Le port de Pohangdong, sur la côte orientale, fut repris le 20 septembre par la 3ème Division de la République de Corée.

Au sud, le IXème Corps et la 2ème Division d'infanterie des Etats-Unis, la 25ème Division des Etats-Unis et les unités de la République de Corée qui y étaient incorporées avancèrent rapidement. Dans la région de Masan, sur la côte sud, la 6ème et la 7ème Divisions ennemies avaient commencé le 19 septembre à céder du terrain. En quatre jours, nos forces avaient poussé vers l'ouest presque jusqu'à Chinju et, pendant la semaine qui suivit, les forces de l'ennemi avaient reculé de 35 milles, jusqu'à proximité d'Hadong.

Au nord, le Ier Corps des Etats-Unis, la 1ère Division des Etats-Unis, la 24ème Division d'infanterie des Etats-Unis, la 1ère Division de la République de Corée et la 27ème Brigade britannique traversèrent la rivière Naktong le 19, établirent le lendemain une solide tête de pont d'où ils lancèrent une attaque violente sur l'axe principal Kumchon-Taejon, repoussant les 1ère, 3ème, 10ème et 13ème Divisions nord-coréennes d'environ 35 milles à l'ouest de la ligne qu'elles occupaient le 15 septembre.

Sur les fronts nord et ouest, les 8ème, 12ème, 5ème et 15ème Divisions de l'ennemi résistèrent avec acharnement jusqu'au 22 septembre; mais à partir de ce jour-là, elles opérèrent une série de retraits précipités qui les portèrent en six jours à plus de soixante-dix milles au nord.

Cette avance rapide est due au Ier et au IIème Corps de la République de Corée. Afin de maintenir l'ennemi continuellement en mouvement, ces forces de la République de Corée employèrent une tactique de "saute-mouton" consistant à faire avancer un régiment pendant qu'un autre se reposait. Elles infligèrent à l'ennemi des pertes particulièrement grandes en hommes et en matériel. A Uisong, plus de cent tonnes de riz et d'autres denrées et la majeure partie de l'équipement d'une division tombèrent entre nos mains.

Dans l'ensemble, l'ennemi a perdu tout contrôle tactique réel sur presque tout le territoire de la République de Corée situé au sud du 37ème parallèle et les forces des Nations Unies contrôlent actuellement un territoire quatre fois plus étendu qu'au début des débarquements à Inchon. Au cours de sa retraite générale, l'ennemi a eu des milliers de tués et de blessés et il a été contraint d'abandonner de grandes quantités d'armes, de munitions et de matériel sur tous les secteurs du front. La perte de ce matériel, qui comprend des canons de campagne, des tanks, des camions et des avions, diminuera encore la puissance combattive des Coréens du Nord.

Les positions avancées des Nations Unies au nord se situent approximativement sur une ligne qui part de Nakpung sur la côte orientale et se dirige vers l'ouest en passant par Panwanggok et Chungju, puis vers le nord en passant par Ansong, à l'est de Séoul, et ensuite vers l'ouest jusqu'à Kumpo sur la côte. Au sud-ouest, les positions avancées des Nations Unies suivent une ligne qui part des environs de Hadong et se dirige vers le nord-ouest, en passant par Tamyang, Kumje jusqu'à Iri et ensuite vers le nord en passant par Nonsan et Chochiwon jusqu'à Paranjang, sur la côte occidentale.

Le 12ème Battalion Combat Team des Philippines est arrivé le 24 septembre dans le secteur de la 8ème armée et s'est joint aux forces des Nations Unies. Ce groupe de combat comprend de l'infanterie, de l'artillerie, des unités de génie et des unités complémentaires. Un hôpital de campagne suédois est arrivé le 25 septembre en Corée et fournit actuellement une aide médicale aux forces des Nations Unies. Le 28 septembre, le 3ème Battalion Regiment australien est arrivé en Corée pour combattre aux côtés des forces des Nations Unies.

La jonction

Le 26 septembre, au cours de l'attaque générale de la huitième armée, la première division de cavalerie des Etats-Unis, partie des environs de Chonju, a effectué une avance-éclair et a réalisé la jonction avec la septième division d'infanterie des Etats-Unis du dixième corps, à proximité de l'aérodrome de Suwon. Par cette brillante poussée, la cavalerie avançant d'environ 90 kilomètres, a pris au piège les forces de Corée du Nord qui occupaient la partie sud-ouest de la Corée.

Tandis que les opérations de nettoyage se poursuivent dans cette région, toutes les voies de retraite utilisables sont formées et le sort des forces de Corée du Nord prises dans cette poche est réglé.

Opérations navales

Malgré les vents occasionnés par la mousson et les fortes mers rencontrées pendant la période dont traite le présent rapport, les forces navales des Nations Unies ont continué d'employer leurs éléments polyvalents terrestres, navals et aériens à un rythme croissant. Le plus remarquable de leurs exploits contre l'ennemi a été le débarquement amphibie effectué à Inchon, port de Séoul. Les premiers débarquements, effectués par l'infanterie de marine des Etats-Unis, ont reçu le soutien direct de l'aéronautique navale et de l'aviation de l'infanterie de marine, en coordination avec l'appui fourni par l'artillerie des croiseurs et des contre-torpilleurs, suivi de celui des bateaux lance-fusées. Dans un mouvement offensif, les fusilliers marins se sont emparés de leurs objectifs initiaux et ont poussé leur avance au-delà d'Inchon. Les unités qui ont suivi dans le débarquement ont été immédiatement employées à compléter et à aménager les médiocres installations de débarquement du port. Des unités navales de surface sont restées sur le théâtre du débarquement pour fournir l'appui d'artillerie nécessaire et pour protéger éventuellement les opérations de débarquement et les travaux portuaires contre les attaques aériennes. Après un long voyage, le cuirassé américain Missouri est arrivé dans les eaux coréennes juste à temps pour participer à cette opération, et il a immédiatement montré l'importance de l'appui que fournissaient ses canons de 400 mm. Dans cette opération amphibie, il convient de remarquer la coordination parfaite des forces navales, la stricte observation de l'horaire fixé et la

façon dont les obstacles naturels ont été surmontés, surtout si l'on tient compte des conditions exceptionnelles de marée et de l'espace restreint dont disposaient les grands bateaux pour manoeuvrer.

Parmi les diverses opérations et missions navales, il convient également de mentionner tout particulièrement l'appui fourni par l'artillerie de marine aux troupes terrestres sur la côte orientale. A plusieurs reprises, ces tirs massifs, dirigés par des observateurs aériens ou par des observateurs terrestres, ont infligé de telles pertes aux troupes ennemies et de tels dommages à leur matériel qu'ils ont inspiré l'ardent enthousiasme de nos forces terrestres et, d'après les déclarations de prisonniers, ont considérablement affaibli l'esprit combattif de l'ennemi. A la fin de la période dont traite le présent rapport, ces éléments de bombardement de la côte orientale, procèdent à des tirs de barrage si précis que l'ennemi ne peut s'échapper vers le nord, en suivant des routes côtières, qu'au prix de lourdes pertes et sans rester en formations organisées.

Dans la zone d'opérations de Séoul, des escadrilles de l'aéronautique navale, basées soit sur des porte-avions, soit à terre, ont eu pour mission principale de fournir un appui immédiat aux troupes terrestres et de barrer la route aux troupes ennemies qui s'approchaient de Séoul par le nord. Il est toujours très difficile de reconnaître les troupes, car un grand nombre de soldats nord-coréens se déguisent en mettant des vêtements blancs par-dessus leur uniforme, abusant ainsi des efforts que nous déployons constamment pour épargner les réfugiés innocents qui circulent sur les routes. Il est arrivé que des soldats qui marchaient vers le sud en direction de Séoul, ont rebroussé chemin vers le nord lorsqu'ils ont aperçu des avions des Nations Unies.

Une zone protégée pour les pêcheurs de Corée du sud a été délimitée et d'autres le seront partout où les circonstances le permettront et où la possibilité d'observer les mouvements de navires nord-coréens permettra d'empêcher toute intervention de leur part.

L'activité efficace des patrouilles se poursuit afin de surveiller étroitement les mouvements de bateaux en direction et en provenance des ports de la Corée du Nord.

Il est particulièrement intéressant de noter l'apparition de mines marines ennemies dans les régions des opérations navales. De nombreuses mines flottantes, de fabrication apparemment soviétique, ont été aperçues en mer. On

a coulé ou fait exploser un grand nombre d'entre elles.

Opérations aériennes

La puissance offensive de toutes les forces aériennes des Nations Unies, au cours de cette période, a été appliquée en majeure partie à des attaques susceptibles d'aider directement les forces terrestres dans leur rapide avance. L'offensive aérienne déclenchée à Inchon et sur le front de bataille de la huitième armée a réussi à affaiblir la résistance ennemie dans les moments qui ont immédiatement précédé le lancement de l'attaque amphibie et de l'assaut principal. L'avance des forces des Nations Unies a été précédée dans tous les secteurs par des attaques aériennes qui ont sensiblement réduit les possibilités de défense de l'ennemi. Des bombardiers moyens se sont joints pour la deuxième fois à des appareils plus légers pour aider directement les forces terrestres: plus de quarante B 29 ont attaqué le territoire détenu par l'ennemi en face de la huitième armée, dans la région de Waegan.

Le programme de barrage, inauguré dans les premières phases de la campagne de Corée pour empêcher l'envoi de nouveaux renforts ou approvisionnements à l'armée nord-coréenne a été intensifié. La désorganisation du réseau de communications contribue maintenant à retarder l'ennemi dans sa fuite et à l'empêcher de transporter le moindre matériel lourd. Les ponts et les gares de triage qui après leur destruction initiale avaient été partiellement remis en état continuent d'être attaqués. Des bombardements, visant à retarder au maximum les mouvements entre les ponts et les gares de triage, ont été effectués entre les points névralgiques sur la superstructure des voies et l'assiette des routes. La présence de véhicules et de pièces d'artillerie abandonnés prouvent l'impossibilité où se trouve l'ennemi d'emmener son matériel avec lui.

Plusieurs attaques ont été effectuées sur des casernes et des camps d'instruction militaire en Corée du Nord. Un petit nombre d'autres objectifs industriels d'importance militaire situés en Corée du Nord ont été bombardés et de nouvelles opérations ont eu lieu contre des installations de cette nature qui avaient été bombardées antérieurement, chaque fois que les photographies indiquaient qu'elles pouvaient avoir été remises en état pour fonctionner partiellement.

Les terrains d'aviation dont disposent les Coréens du Nord demeurent sous une surveillance constante et, bien que ces terrains fassent continuellement l'objet d'améliorations, l'activité aérienne de l'ennemi reste négligeable. Deux appareils, dont un a été détruit, se sont livrés sans succès à une attaque contre la flotte d'invasion au large d'Inchon.

Les opérations de pont aérien en Corée permettent aux forces terrestres de se réapprovisionner à un rythme accéléré en matériel et en personnel dont elles ont le plus besoin et d'évacuer rapidement le personnel blessé des Nations Unies. Plus de 1100 tonnes, parmi lesquelles 2.000 passagers, ont pu ainsi être transportées récemment au cours d'une seule journée dans le cadre de ces opérations.

Le nombre de sorties totales effectuées par les appareils de tous types des Nations Unies dépasse maintenant parfois 1.000 par jour.

Comme dans toutes les opérations aériennes effectuées durant une bataille, la navigation et l'identification des objectifs sont soumises à un danger constant d'erreurs. La guerre de Corée ne fait pas exception à cette règle. Sachant, par les leçons de la Deuxième guerre mondiale, que de telles erreurs doivent être considérées comme possible, le CINCFF a d'abord donné le 30 juin l'ordre au Commandant en chef de ses forces aériennes de faire en sorte que tous les appareils opérant en Corée du Nord se tiennent très à l'écart des frontières de la Mandchourie et de l'Union soviétique. Cette directive a été renouvelée depuis par le Commandant en chef des forces des Nations Unies dans les ordres d'opération et dans les messages qu'il a adressés aux commandements placés sous ses ordres. Des directives semblables ont été adressées les 3 juillet, 14 août et 2 septembre aux commandants des forces aériennes des Nations Unies. Le Commandant en chef a souligné à nouveau la gravité de toute violation de la frontière mandchourienne et a réitéré l'ordre de donner des instructions très précises et très strictes à ce sujet à tous les équipages.

Prisonniers de guerre

A la suite des débarquements du dixième corps à Inchon et de la vigoureuse offensive de la huitième armée dans la région de Pusan, une grande quantité de Coréens du Nord se sont rendus; en une seule journée leur nombre a dépassé 6.000. Depuis mon dernier rapport, plus de 19.000 Coréens du Nord ont été faits prisonniers par les forces des Nations Unies. Ceci porte le nombre total des prisonniers de guerre à plus de 23.000.

La demande de M. Frédérick Bieri, délégué accrédité du Comité international de la Croix-Rouge, tendant à l'autoriser à acheter, au nom de son organisation, des livres, des brochures et autres publications imprimées pour les prisonniers de guerre, a été acceptée. Conformément à la convention de Genève, ces publications ne sont pas censurées par le Commandant des Nations Unies. En outre, M. Biéri a été informé que les prisonniers de guerre sont autorisés à recevoir des colis individuels ou des envois collectifs contenant des produits alimentaires, des vêtements, des fournitures médicales et des articles de caractère religieux, éducatif ou récréatif qui leur permettront de se livrer à des études ou à des activités d'ordre culturel. Les seules restrictions qui soient apportées à de tels envois sont celles que le Comité international de la Croix-Rouge estime nécessaires.

Atrocités

En Corée, nos forces signalent de nouvelles violations des lois de la guerre. Deux incidents, relatés récemment, en constituent des exemples typiques. Le premier concerne un soldat américain sans armes qui s'était rendu à l'ennemi le 14 septembre 1950. D'après un témoin oculaire, ce militaire a été maintenu les bras tendus par des soldats ennemis qui lui ont tiré en plein visage plusieurs coups d'une arme automatique. Dans la région de Chinju, les troupes de la vingt-cinquième Division ont découvert les corps de douze prisonniers de guerre américains, les mains liées au dos, qui avaient été abattus à la mitrailleuse par les Coréens du Nord. Deux autres prisonniers américains, grièvement blessés et laissés pour morts, ont survécu au massacre et sont maintenant en sûreté. Nos forces stationnées dans la région enquêtent sur ces deux incidents.

Secours aux populations civiles

Depuis la rapide avance des troupes des Nations Unies, une aide croissante a été apportée à la République de Corée pour lui permettre de reprendre son activité administrative normale. La Section de la santé publique et de l'assistance sociale du Commandement des Nations Unies continue, en liaison avec les organismes de la République de Corée, à participer à l'organisation des secours et des services sanitaires et sociaux. Les fonctionnaires de l'administration civile et la police de la République de Corée suivent de près les forces des Nations Unies dans leur avance afin de hâter le retour à des

conditions normales d'existence et de rétablir l'autorité du Gouvernement dans les régions libérées. Les réfugiés ont commencé à regagner leurs foyers dans ces régions.

Les dirigeants de la République de Corée ont constitué des équipes de fonctionnaires gouvernementaux chargés d'assurer l'administration civile, tant locale que provinciale, les services d'assistance sociale et de santé publique, ainsi que les services publics et la police dans les principales agglomérations des régions libérées par les forces des Nations Unies, y compris Séoul et Inchon.

Au début de l'offensive le nombre des réfugiés qui se trouvaient dans la partie du pays occupée par les forces des Nations Unies pouvait être évalué à un minimum de 306.000. Des équipes médicales coréennes fonctionnent dans tous les principaux camps de réfugiés ou desservent les groupes de petits camps. Des équipes mobiles ou provisoires visitent périodiquement les camps isolés.

Les fournitures médicales destinées aux réfugiés étaient déjà presque entièrement épuisées lors de l'arrivée du personnel de la Section de la santé publique et de l'assistance sociale du Commandement des Nations Unies. Les services civils de la République de Corée ont, avec le concours de la Section de la santé publique et de l'assistance sociale, commencé à mettre en oeuvre des programmes de vaccination et d'hygiène du milieu. Des fournitures médicales ont été livrées d'urgence et distribuées en vue de sauvegarder la santé et d'améliorer les conditions matérielles d'existence des réfugiés.

Le Gouvernement coréen a décidé de reconstituer le Comité central de secours sous le nom de Comité central mixte de secours; le Comité se compose des Ministres de la santé publique, des questions sociales, de l'intérieur et de la défense nationale et du Directeur des services de ravitaillement, représentant la République de Corée, ainsi que d'agents des services de la santé publique et du ravitaillement de l'administration de la santé publique et de l'assistance sociale en Corée. Le Comité mixte a pour fonctions de déterminer les besoins de secours directs, d'attribuer ces secours et d'en organiser la répartition.

Il ressort des rapports reçus que les forces militaires communistes ont saisi et utilisé pour leurs propres besoins les stocks de fournitures médicales importées avant l'ouverture des hostilités et entreposés dans la région de Séoul-Inchon à l'intention des populations civiles, créant ainsi de nouvelles difficultés d'approvisionnement dans la région.

Les articles dont la nécessité se fait le plus vivement sentir sont les couvertures et les vêtements. Les besoins en charbon de bois, et en bois et en matériaux de construction pour la région de Pusan-Taégu pourront être évalués sous peu et seront publiés. Cinq représentants de la République de Corée dont les Vice-ministres de la santé publique et des questions sociales ont été envoyés le 22 septembre 1950 dans la région d'Inchon-Séoul afin d'évaluer les besoins et de faire rapport au Gouvernement central de Corée.

L'esprit d'initiative et le moral dignes d'éloge dont font preuve les réfugiés démontrent qu'ils sont capables de surmonter les difficultés de logement et autres problèmes auxquels ils doivent faire face dans les régions dévastées. On constate chez les Coréens un vif désir de se montrer à la hauteur des circonstances, dans la mesure où la main-d'oeuvre et les autres ressources disponibles le leur permettent.

Accord financier

Le 28 juillet 1950 un accord a été conclu entre les Etats-Unis et la République de Corée au sujet des dépenses effectuées en Corée par les forces relevant du Commandement des Nations Unies. Le texte de cet accord est reproduit ci-après à l'annexe A.

Guerre psychologique

Quelques heures après le débarquement à Inchon des forces des Nations Unies, des émissions radiophoniques et des tracts en répandaient la nouvelle dans toute la Corée. La libération de Séoul a été annoncée avec la même célérité. Les forces des Nations Unies ont lancé par avion plus de 74.000 tracts. Les soldats et les civils de la Corée du Nord ont reçu 5.000.000 de tracts soulignant l'importance militaire de la chute de Séoul et les invitant à abandonner une résistance inutile pour éviter les nouvelles effusions de sang. Près de 28.000.000 de tracts ont été lancés sur les troupes ennemies pour les inviter à se rendre, en leur garantissant qu'un traitement humain leur serait réservé. Sur 1013 prisonniers interrogés 8,4 pour 100 ont déclaré qu'ils avaient été influencés par les tracts qui les invitaient à se rendre. Le

pourcentage du total des prisonniers interrogés jusqu'à ce jour qui ont été influencés par la guerre psychologique dépasse 16 pour 100. Il convient toutefois de noter que 41 pour 100 des 339 prisonniers les plus récents ont déclaré avoir été influencés de la sorte.

Conclusions

1. Le succès de l'attaque de front et du mouvement tournant a complètement changé le cours de la bataille en Corée du Sud. L'armature des forces de Corée du Nord a été brisée et leurs éléments dispersés sont en voie de liquidation ou sont repoussés vers le nord avec des pertes sensibles en matériel et en prisonniers.

2. Le Commandement des Nations Unies comprend actuellement des forces navales de huit nations; des forces terrestres de cinq nations, et des forces aériennes de deux nations, les éléments avancés d'une troisième étant déjà arrivés. Cet appui collectif et cette volonté de combattre pour les principes des Nations Unies doivent constituer un réconfort pour les hommes libres du monde entier.

3. De nouvelles atrocités nordistes sont signalées.

4. Le peuple coréen et moi-même sommes profondément reconnaissants de l'assistance en personnel et en secours que nous offrent les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le maintien au cours de l'hiver prochain de l'assistance fournie par les Membres de l'Organisation des Nations Unies aidera dans une mesure inappréciable le Gouvernement de la Corée à éviter aux populations sinistrées du pays beaucoup de souffrances.

ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE COREE RELATIF AUX DEPENSES DES FORCES ARMEES PLACEES SOUS LES ORDRES DU GENERAL EN CHEF COMMANDANT LES FORCES ARMEES DES ETATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

Préambule

Objet.

Le présent Accord, conclu entre le Gouvernement des Etats-Unis et le Gouvernement de la République de Corée, régira, quant à la fourniture et à l'emploi de devises et de crédits, les rapports entre le Gouvernement et le peuple de la République de Corée et les forces opérant en Corée sous le commandement unifié du Général en chef commandant les forces armées des Etats Membres des Nations Unies, désigné par les Etats-Unis conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies des 25 juin, 27 juin et 7 juillet 1950.

1. Devises locales fournies par la République de Corée.

Le Gouvernement de la République de Corée fournira au Général en chef, commandant les forces armées des Etats Membres des Nations Unies (désigné ci-après sous le nom de Général en chef) aux dates et aux lieux que fixera celui-ci, les montants et les catégories de devises de la République de Corée et de crédits libellés en ces devises (désignés ci-après sous le nom de devises locales et crédits locaux) que le Général en chef lui demandera en vue du réglement des dépenses résultant des opérations et des activités qui, en Corée et dans les eaux territoriales coréennes, entraînent la participation de forces placées sous son commandement.

2. Restitution des devises locales et annulation des crédits locaux.

Le Général en chef peut, à tout moment, restituer au Gouvernement de la République de Corée tout ou partie des devises locales fournies conformément au paragraphe 1 ci-dessus, et demander l'annulation de tout ou partie des crédits, libellés en ces devises qui peuvent avoir été ouverts à son intention. Lorsque le présent Accord prendra fin, le Général en chef restituera au Gouvernement de la République de Corée toutes les devises locales fournies conformément au paragraphe 1 ci-dessus qui resteront en sa possession et la partie

inutilisée de tous les crédits qui pourront avoir été ouverts en sa faveur sera annulée.

3. Utilisation d'autres devises.

S'il devient opportun d'utiliser des devises autres que les devises locales qu'il a été convenu de fournir conformément au paragraphe 1 ci-dessus, le Général en chef pourra prescrire l'utilisation de ces autres devises dans la mesure qu'il jugera indiquée.

4. Rapports à la République de Corée.

Si le Général en chef cède des devises ou vire des crédits locaux aux forces d'autres pays participant aux opérations sous son commandement, le Gouvernement de la République de Corée sera informé de temps à autre de ces transferts.

5. Ajournement du règlement.

Le règlement de toutes réclamations résultant de la fourniture et de l'utilisation des devises et des crédits fournis en vertu de l'Accord, y compris les devises dont l'utilisation aura été prescrite en vertu du paragraphe 3 ci-dessus, sera effectué directement par les Gouvernements dont dépendent les forces intéressées et le Gouvernement de la République de Corée. Ces négociations seront renvoyées à une date ou à des dates satisfaisant à la fois les divers Gouvernements intéressés et le Gouvernement de la République de Corée. Si le Commandant en chef cède aux forces de Gouvernements tiers des devises des Etats-Unis ou d'un tiers pays, le Gouvernement des Etats-Unis aura le droit absolu de conclure directement avec le Gouvernement bénéficiaire un arrangement en vue du remboursement de ces transferts.

6. Comptes.

Il sera tenu un compte indiquant les montants en devises et en crédits reçus et cédés en vertu du présent Accord, y compris les montants en devises reçus et cédés en vertu du paragraphe 3 ci-dessus.

7. Entrée en vigueur et extinction.

Le présent Accord entrera en vigueur et prendra effet immédiatement après sa signature et restera en vigueur jusqu'au moment où il sera convenu par les parties que la raison d'être de cet Accord a cessé d'exister.

8. Enregistrement auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le présent Accord sera enregistré auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en exécution des dispositions de l'Article 102 de la Charte des Nations Unies.

9. Annulation et remplacement de l'Accord du 6 juillet 1950.

Le présent Accord remplace l'Accord du 6 juillet 1950 entre les forces armées des Etats-Unis en Corée et la République de Corée, aux termes duquel la Banque de Corée acceptait d'avancer au trésorier des forces armées des Etats-Unis en Corée des devises de la République de Corée remboursables au taux de change en vigueur à la date à laquelle ces devises étaient dépensées. Toutes les devises avancées aux termes de l'Accord du 6 juillet 1950 sont considérées comme ayant été fournies aux termes du présent Accord. L'Accord du 6 juillet 1950 est abrogé.

Fait en double exemplaire, dans les langues anglaise et coréenne, à Taegu (Corée), le 28 juillet 1950. Les textes anglais et coréen font également foi, mais, en cas de divergence, le texte anglais prévaudra.

EN FOI DE QUOI les représentants des Gouvernements intéressés, dûment autorisés à cet effet, ont signé le présent Accord.

POUR LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS :

John J. Muccio

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE COREE :

Soon Ju Chey